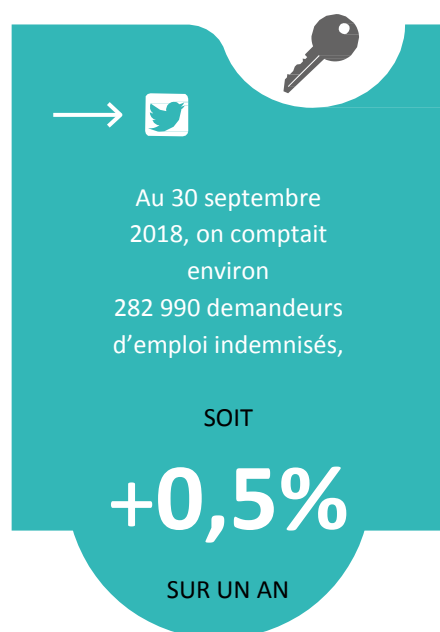




STATISTIQUES ET INDICATEURS

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

Au 30 SEPTEMBRE 2018



Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés est en hausse de +6,0% sur un trimestre et de +0,5% sur un an⁽¹⁾

Au 30 septembre 2018, on comptabilisait 282 990 demandeurs d'emploi indemnisés (9% des français), soit +0,5% sur un an [cf. Tableau 1].

Les bénéficiaires de l'Assurance chômage représentent 84% des personnes indemnisées en juin 2018.

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre d'une allocation de formation/conversion baisse de -0,3% sur un trimestre et augmente de +3,3% sur un an. Le nombre d'allocataires en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) diminue de -0,7% sur un trimestre et de -6,6% sur un an [cf. Tableau 1].

Les bénéficiaires des allocations d'Etat représentent 11% des personnes indemnisées en septembre 2018. Ces effectifs sont en baisse de -3,6% sur un trimestre et de -11,5% sur un an.

Si le nombre de bénéficiaires de l'Assurance chômage s'améliorait en début d'année 2018, il connaît une hausse sur le 3^{ème} trimestre 2018. A l'inverse, les bénéficiaires des allocations d'Etat, quant à eux, sont toujours en régression [cf. Graphique 1 et 2].

Tableau 1

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR TYPE D'ALLOCATION (DONNÉES BRUTES, RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

	Septembre 2018	Juin 2018	Septembre 2017	Variation		Poids Septembre 2018
				sur un trimestre	sur un an	
Assurance chômage⁽²⁾	236 460	219 180	231 660	+7,9%	+2,1%	84%
Formation/conversion⁽²⁾	15 690	15 740	15 190	-0,3%	+3,3%	6%
dont formation	7 490	6 600	7 360	+13,5%	+1,8%	3%
dont CSP	4 500	4 530	4 820	-0,7%	-6,6%	2%
dont autres	3 700	4 610	3 010	-19,7%	+22,9%	1%
Etat*	30 840	32 000	34 860	-3,6%	-11,5%	11%
dont ASS	30 810	31 870	34 090	-3,3%	-9,6%	11%
dont insertion	30	120	750	-75,0%	-96,0%	0%
Total indemnisés	282 990	266 920	281 710	+6,0%	+0,5%	100%

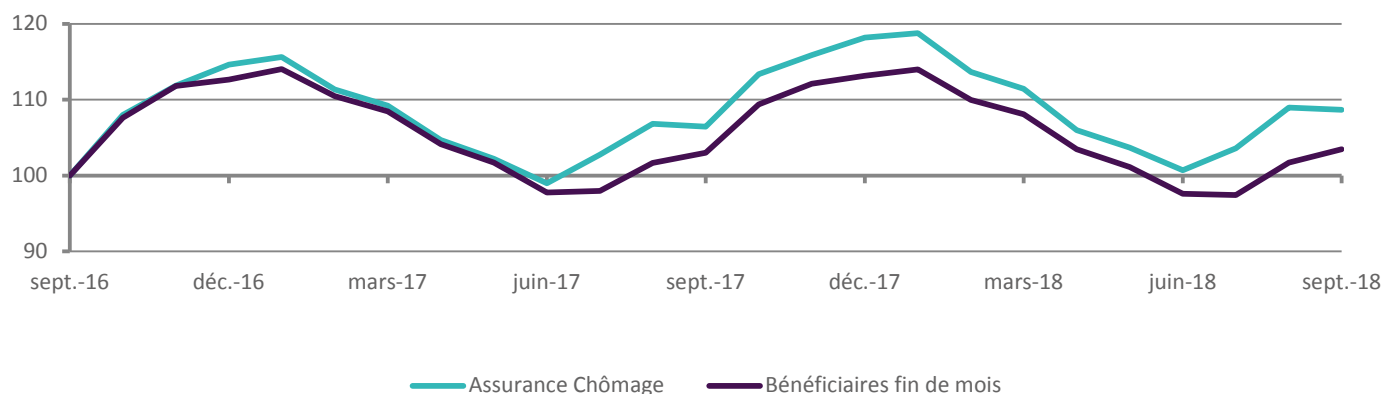
1. Les données des mois de septembre 2018 et juin 2018 sont provisoires, celles de septembre 2017 sont définitives (cf. [les séries de données sur l'indemnisation](#) pour plus de détails).

2. Voir le détail des allocations dans sources et définitions

Graphique 1

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS EN FIN DE MOIS AU TITRE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

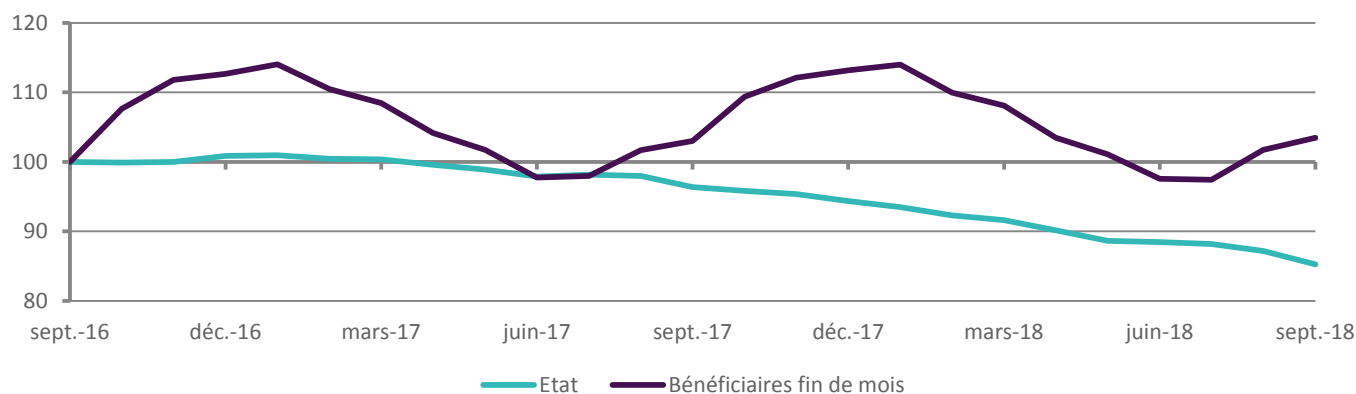
(Indice base 100 au 01/09/2016, données brutes)



Graphique 2

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS EN FIN DE MOIS AU TITRE D'ALLOCATIONS D'ÉTAT

(Indice base 100 au 01/09/2016, données brutes)



ZOOM SUR LES DÉPARTEMENTS

Au 30 septembre 2018, le nombre de bénéficiaires fin de mois est en hausse annuelle sur la majorité des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces évolutions varient entre -2,1% dans les Hautes-Alpes et +1,8% dans le Vaucluse. Plus d'un bénéficiaire fin de mois sur quatre se situe au sein du département bucco-rhodanien, qui connaît une augmentation de +890 personnes sur un an [cf. Tableau 2].

Tableau 2

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR DÉPARTEMENT (DONNÉES BRUTES, RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

	Septembre 2018	Juin 2018	Septembre 2017	Variation		Poids département
				sur un trimestre	sur un an	
Alpes-de-Haute-Provence	9 200	8 960	9 120	+2,7%	+0,9%	3%
Hautes-Alpes	8 700	8 380	8 890	+3,8%	-2,1%	3%
Alpes-Maritimes	59 250	56 580	59 660	+4,7%	-0,7%	21%
Bouches-du-Rhône	114 950	108 620	114 060	+5,8%	+0,8%	41%
Var	55 680	51 840	55 420	+7,4%	+0,5%	20%
Vaucluse	35 130	32 520	34 510	+8,0%	+1,8%	12%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	282 990	266 920	281 710	+6,0%	+0,5%	100%

En savoir plus



En décembre 2017, le montant mensuel brut moyen de l'allocation versée aux demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance chômage est d'environ 1 170€ (1 180€ en France).

Sources et définitions

En fonction d'un certain nombre de critères (références de travail, âge, motif de fin de contrat de travail, ressources,...) un demandeur d'emploi peut se voir ouvrir un droit en Assurance chômage ou en solidarité-Etat, ou être en formation ou en contrat de sécurisation professionnelle (suite à un licenciement économique). Un demandeur d'emploi est alors soit indemnisé au titre de ce droit, soit momentanément non indemnisé (délai d'attente, différé, exercice d'une activité, prise en charge par la Sécurité Sociale). Cette publication porte sur les demandeurs d'emploi effectivement indemnisés en fin de mois, c'est-à-dire percevant au moins un euro le dernier jour du mois.

LE REGROUPEMENT DES ALLOCATIONS PRÉSENTÉES DANS CETTE NOTE EST LE SUIVANT :

- **Assurance chômage** : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), ARE différé (intermittents du spectacle)
- **Formation / Assurance chômage** : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi-Formation (AREF), AREF différé
- **Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)** : Allocation de Sécurisation Professionnelle (y compris formation), ASP taux ARE (y compris formation)
- **Etat** : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Allocation Temporaire d'Attente 2 (ATA, anciens détenus et salariés expatriés), Allocation Equivalent Retraite (AER), Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), Allocation du Fonds Spécifique Provisoire (AFSP)
- **Formation / Etat** : Rémunération de Fin de Formation (RFF), Allocation Spécifique de Solidarité-Formation (ASSF)
- **Autres** : Convention de gestion Pôle emploi (ARE-CG), AREF-CG, Rémunération Formation Pôle emploi (RFPE). Les conventions de gestion concernent les employeurs publics qui ont la charge financière de l'indemnisation chômage de leurs agents mais en confient la gestion administrative à Pôle emploi. La RFPE est une allocation de formation versée aux demandeurs d'emploi qui suivent une formation conventionnée par Pôle emploi ou une POE, et qui n'ont pas de droit à l'AREF ou à l'ASP (Allocation de Sécurisation Professionnelle pour les bénéficiaires d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle) le jour où ils entrent en formation.

Comme chaque année les coefficients de correction pour variations saisonnières et les coefficients permettant d'estimer les statistiques provisoires ont été réestimés.

Des précisions sur les sources et le calcul du nombre de personnes indemnisées, ainsi que des séries par allocations détaillées, brutes régionales et CVS (France Métropolitaine et France entière) sont disponibles sur Internet sur le lien suivant : [production des données mensuelles](#).

Directeur de la publication
Thierry LEMERLE

Directeur de la rédaction
Jean-Marie ROSSICH, Nicolas BIANCO

Réalisation
Direction de la Stratégie et de l'Innovation
Services Statistiques, Etudes et Evaluations

Pôle emploi Provence Alpes Côte d'Azur
34 rue Alfred Curtel
13010 Marseille

www.pole-emploi.org

